



Je suis français marié à une marocaine qui est parti de chez moi

Par **Tarek k**, le **16/06/2017** à **03:50**

Bonjour je suis français et je suis marié à une marocaine depuis 3 ans et depuis 5 mois elle est partie et me donne pas de nouvelles. elle vit chez une amie quelque part à Montpellier j'ai quelques contacts téléphoniques de temps en temps avec elle, elle me dit qu'elle veut divorcer mais elle ne vient jamais à mes rendez-vous. Elle a une carte de séjour de 2 ans, Qui va expirer en octobre 2018 .Cela fait 3 ans qu'elle est en France
Depuis 2 semaines j'ai arrêter de payer sa mutuelle. Je lui ai laissé un ultimatum je lui ai dit de venir me rejoindre avant fin juin ou sinon j'entamerai les procédures tout seul. En fait je suis même prêt à lui laisser une chance de se remettre avec moi.
Ce que je veux savoir c'est que si elle continu a ne pas me donner de nouvelles qu'est-ce que je peux faire pour divorcer? cela ne va pas t-il être trop fastidieux?
À tous ceux qui vont lire je vous remercie d'avance

Par **Tarek k**, le **16/06/2017** à **03:52**

Trop fastidieux dans le sens ou elle ne sera jamais présenté et ce sera difficile d'obtenir des documents de sa part
Pour ma part j'ai continué à payer sa mutuelle pendant 4 miis et demi parce que je trouvais ça pas bien de ma part si il lui arrivait un accident ou autre mais je pense que j'ai bien fait de la couper maintenant .

Par **youris**, le **16/06/2017** à **14:10**

bonjour,
vous devriez informer votre préfecture que votre épouse est partie et qu'il n'y a plus de vie commune.
salutations

Par **Tarek k**, le **17/06/2017** à **04:00**

Merci Youris c'est ce que je compte faire je lui ai posé un ultimatum. de venir me voir pour

parler et me donner l'adresse où elle et dans le cas contraire j'irai la préfecture je lui laisse 10 jours maximum.